

## La construction neuve de logements en Nouvelle-Aquitaine en 2016

**Après quatre années de repli,  
reprise amorcée des mises  
en chantier de logements**

**Les autorisations en progression  
pour la deuxième année consécutive**

**Logement  
Construction**

**La construction  
neuve de  
logements**



**+ 18,9 %**  
**de mises en chantiers  
de logements**



**+ 6,8 %**  
**du nombre d'autorisations  
de logements**

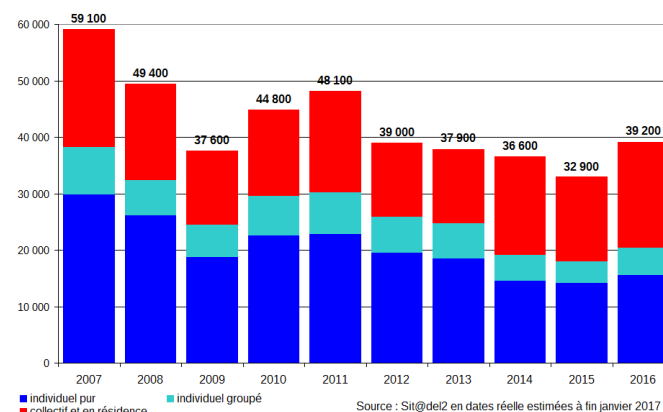
évolutions en 2016 par rapport à 2015  
Source : Sit@del en dates réelles estimées  
à fin janvier 2017

## Après quatre années de repli, les mises en chantier de logements repartent à la hausse en Nouvelle-Aquitaine.

Après quatre années de recul, les très bons résultats enregistrés au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre permettent de clore l'année 2016 sur un retournement de tendance des mises en chantier de logements en Nouvelle-Aquitaine. Près de 39 200 logements sont sortis de terre au cours de l'année, soit une hausse de 18,9 % par rapport à 2015. C'est mieux qu'au niveau national où la progression reste néanmoins soutenue (+ 12,7 %). Ce résultat se situe légèrement au-dessus du niveau moyen des cinq dernières années.

Tous les secteurs contribuent à cette progression des mises en chantier de logements. Ainsi, près de 18 700 logements collectifs et en résidence sont sortis de terre au cours de l'année. En progression de près de 25 % par rapport à 2015, ils représentent un peu moins d'un logement sur deux commencés en 2016. Les logements individuels suivent aussi la même dynamique : + 29,6 % pour les logements individuels groupés et + 9,6 % pour le secteur de la maison individuelle.

Reprise des mises en chantier de logements



Au niveau infra-régional, tous les départements, hormis la Corrèze et la Vienne, affichent une augmentation des mises en chantier de logements mais de façon hétérogène. Deux départements se détachent : la Haute-Vienne (+ 101 %) et la Charente-Maritime (+ 36 %).

Les quatre départements de la façade atlantique concentrent un peu plus des trois-quarts des logements commencés en 2016. La Gironde, à elle seule, en concentre près de 42 %.

	4 <sup>ème</sup> trimestre 2016			année 2016		
	Nouvelle-Aquitaine		France métropolitaine	Nouvelle-Aquitaine		France métropolitaine
	Nombre	Evolution (1)	Evolution (1)	Nombre	Evolution (2)	Evolution (2)
<b>Logements commencés</b>	<b>11 600</b>	<b>29,0%</b>	<b>13,3%</b>	<b>39 200</b>	<b>18,9%</b>	<b>12,7%</b>
dont <i>individuels purs</i>	4 200	16,5%	15,2%	15 500	9,6%	10,2%
<i>individuels groupés</i>	1 600	44,0%	4,9%	5 000	29,6%	5,7%
<i>collectifs et en résidence</i>	5 800	35,5%	13,9%	18 700	24,9%	15,2%
<b>Logements autorisés</b>	<b>12 200</b>	<b>8,7%</b>	<b>14,1%</b>	<b>44 300</b>	<b>6,8%</b>	<b>15,5%</b>
dont <i>individuels purs</i>	4 900	31,4%	21,8%	18 600	16,6%	14,1%
<i>individuels groupés</i>	1 700	17,9%	9,5%	5 900	11,1%	7,0%
<i>collectifs et en résidence</i>	5 600	-7,8%	11,9%	19 800	-2,2%	17,7%

résultats arrondis à la centaine - évolutions calculées sur les valeurs exactes

(1) trimestre comparé au même trimestre de l'année précédente

(2) douze derniers mois comparés aux douze mois précédents

Source : Sit@del2 - DREAL Nouvelle-Aquitaine - données en dates réelles estimées à fin janvier 2017

## Les autorisations de construire des logements en hausse pour la deuxième année consécutive.

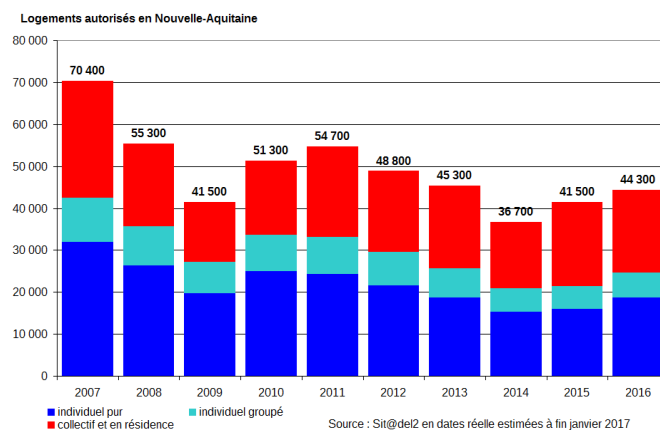
En 2016, le nombre de logements autorisés progresse de 6,8 % en **Nouvelle-Aquitaine**, en dessous du niveau national (+ 15 %). Avec 44 300 logements autorisés en 2016 (2 800 de plus que l'année précédente), c'est la deuxième année consécutive de hausse.

Avec 19 800 autorisations en 2016, les projets de logements collectifs et en résidence sont en léger repli (- 2,2 % sur un an contre une hausse de 17,7 % au niveau national). Le secteur de l'individuel progresse nettement : +11,1 % pour les logements individuels groupés et +16,6 % pour le segment de la maison individuelle. C'est au-dessus des résultats nationaux (respectivement + 7 % et + 14,1 %). C'est un peu plus de 24 500 logements individuels qui ont été autorisés au cours de l'année écoulée.

Le bilan de 2016 restent toutefois légèrement en retrait de la moyenne des cinq dernières années qui s'établit autour de 45 400 logements autorisés.

Les résultats départementaux sont hétérogènes : un département est en léger repli sur un an (- 1 % pour la Charente-Maritime).

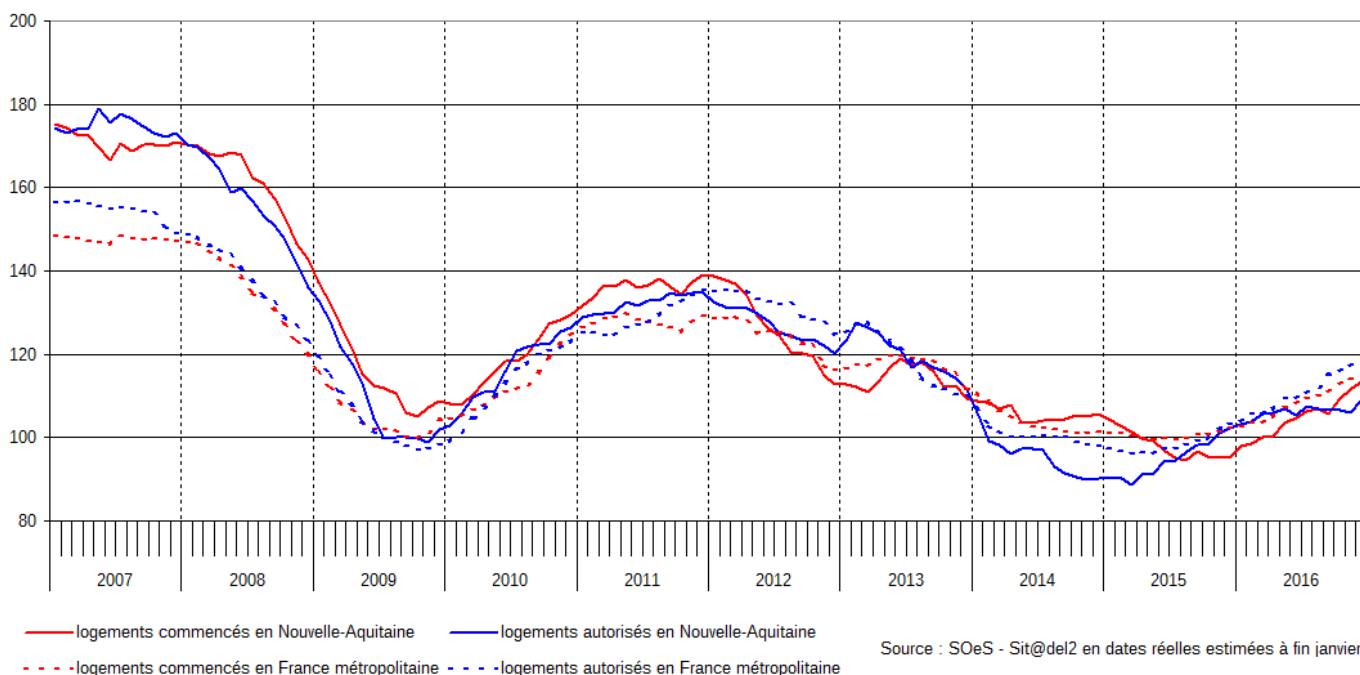
### Des autorisations de logements encore en hausse cette année



La Haute-Vienne est le département le plus dynamique (+ 62 %) suivi des Landes (+ 19 %) et de la Dordogne (+ 16 %).

Les quatre départements du littoral régional concentrent 77 % des autorisations de logements. A lui seul, le département de la Gironde représente environ 43 % des projets de logements de la **Nouvelle-Aquitaine** en 2016.

Nombre de logements (cumul sur 12 mois en base 100 en décembre 2000)



## La région **Nouvelle-Aquitaine** bien classée au plan national pour les logements commencés

Si on écarte la Corse et son marché atypique, la hausse de +18,9 % de logements commencés sur un an place la région **Nouvelle-Aquitaine** en troisième position juste après les régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur (+22,7 %) et Occitanie (+ 19,9 %).

Avec un peu plus de 9 % de la population métropolitaine, la région comptabilise près de 11 % des mises en chantier de logement au cours de l'année écoulée. Les résultats en niveau (rapportés au nombre d'habitants) sont supérieurs à la moyenne nationale.

Les autorisations de construire des logements, même si elles progressent moins fortement que dans d'autres régions, représentent 10 % des projets métropolitains.

	part de la population régionale	Mises en chantiers <sup>1</sup>				Autorisations <sup>1</sup>			
		ensemble des logements	évolution <sup>2</sup> en %	part de la construction	Nombre de logements commencés pour 1000 hab.	ensemble des logements	évolution <sup>2</sup> en %	part de la construction	Nombre de logements autorisés pour 1000 hab.
<b>France métropolitaine</b>	<b>100,0%</b>	<b>367 000</b>	<b>12,7</b>	<b>100,0%</b>	<b>5,8</b>	<b>441 600</b>	<b>15,5</b>	<b>100,0%</b>	<b>6,9</b>
Auvergne-Rhône-Alpes	12,2%	49 100	7,7	13,4%	6,3	56 500	11	12,8%	7,3
Bourgogne-Franche-Comté	4,4%	9 300	3,4	2,5%	3,3	11 000	15,4	2,5%	3,9
Bretagne	5,1%	21 800	15,5	5,9%	6,7	25 200	24,3	5,7%	7,7
Centre-Val de Loire	4,0%	10 300	10,7	2,8%	4,0	12 100	9,7	2,7%	4,7
Corse	0,5%	5 100	80	1,4%	15,9	4 100	-43,9	0,9%	12,8
Grand Est	8,7%	20 700	-1,9	5,6%	3,7	23 600	8,4	5,3%	4,3
Hauts-de-France	9,4%	21 100	6,1	5,7%	3,5	26 400	19,6	6,0%	4,4
Île-de-France	18,8%	71 400	14,5	19,5%	6,0	90 500	21,7	20,5%	7,6
Normandie	5,2%	14 000	-0,5	3,8%	4,2	17 900	15,1	4,1%	5,4
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>9,2%</b>	<b>39 200</b>	<b>18,9</b>	<b>10,7%</b>	<b>6,7</b>	<b>44 300</b>	<b>6,8</b>	<b>10,0%</b>	<b>7,6</b>
Occitanie	8,9%	46 300	19,9	12,6%	8,1	56 800	20,7	12,9%	10,0
Pays de la Loire	5,7%	23 800	5,4	6,5%	6,5	29 100	23,3	6,6%	7,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7,8%	34 900	22,7	9,5%	7,0	44 100	17,6	10,0%	8,9

Source ; Sit@del2 à fin janvier 2017, arrondis à la centaine pour les niveaux, calcul sur les valeurs exactes pour les évolutions

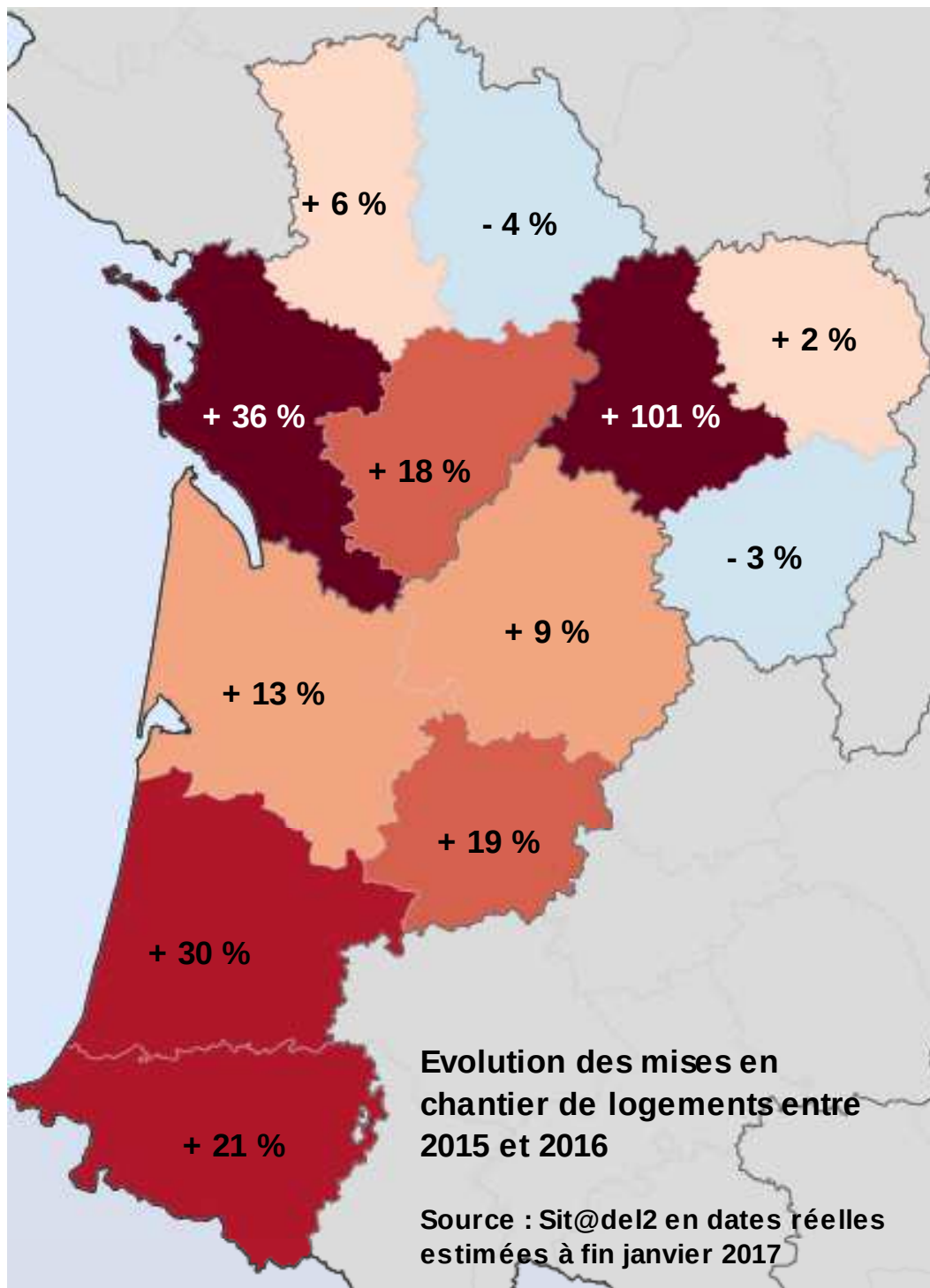
Population : INSEE - population municipale RP 2013

1 : sur l'année 2016

2 : par rapport aux douze mois précédents

## Des évolutions départementales globalement orientées à la hausse.

Les départements de la région affichent une progression très nette des mises en chantier de logements en 2016 après plusieurs années de replis. Seuls les départements de la Corrèze et de la Vienne sont encore en recul cette année



**LOGEMENTS AUTORISES**

année 2016	individuels purs		individuels groupés		collectifs et en résidence		Total logements	
	Nombre <sup>1</sup>	évolution <sup>2</sup>	Nombre <sup>1</sup>	évolution <sup>2</sup>	Nombre <sup>1</sup>	évolution <sup>2</sup>	Nombre <sup>1</sup>	évolution <sup>2</sup>
16 - Charente	750	4%	190	39%	271	40%	1 211	15%
17 - Charente-Maritime	2 592	8%	859	54%	1 900	-22%	5 351	-1%
19 - Corrèze	526	9%	75	-34%	157	23%	758	4%
23 - Creuse	199	3%	22	29%	10	25%	231	6%
24 - Dordogne	1 378	16%	346	36%	154	-17%	1 878	16%
33 - Gironde	6 349	38%	2 531	-4%	10 341	-9%	19 221	3%
40 - Landes	1 849	3%	637	61%	1 413	31%	3 899	19%
47 - Lot-et-Garonne	798	14%	155	-10%	145	-35%	1 098	1%
64 - Pyrénées-Atlantiques	1 593	4%	582	2%	3 826	7%	6 001	6%
79 - Deux-Sèvres	859	8%	163	28%	80	-56%	1 102	0%
86 - Vienne	916	5%	268	6%	417	-3%	1 601	3%
87 - Haute-Vienne	826	19%	125	-7%	1 007	164%	1 958	62%
<b>TOTAL Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>18 635</b>	<b>17%</b>	<b>5 953</b>	<b>11%</b>	<b>19 721</b>	<b>-2%</b>	<b>44 309</b>	<b>7%</b>

**LOGEMENTS COMMENCES**

année 2016	individuels purs		individuels groupés		collectifs et en résidence		Total logements	
	Nombre <sup>1</sup>	évolution <sup>2</sup>	Nombre <sup>1</sup>	évolution <sup>2</sup>	Nombre <sup>1</sup>	évolution <sup>2</sup>	Nombre <sup>1</sup>	évolution <sup>2</sup>
16 - Charente	686	5%	150	15%	256	80%	1 092	18%
17 - Charente-Maritime	2 369	9%	728	82%	2 268	65%	5 365	36%
19 - Corrèze	432	-6%	112	100%	103	-32%	647	-3%
23 - Creuse	170	-6%	22	> +200%	16	-11%	208	2%
24 - Dordogne	1 102	-3%	241	26%	199	116%	1 542	9%
33 - Gironde	4 753	25%	2 107	33%	9 459	4%	16 319	13%
40 - Landes	1 643	4%	411	44%	1 266	82%	3 320	30%
47 - Lot-et-Garonne	659	0%	183	14%	248	156%	1 090	19%
64 - Pyrénées-Atlantiques	1 407	3%	496	-2%	3 462	34%	5 365	21%
79 - Deux-Sèvres	807	14%	99	-21%	141	-7%	1 047	6%
86 - Vienne	821	5%	267	6%	376	-23%	1 464	-4%
87 - Haute-Vienne	665	6%	111	11%	927	> +200%	1 703	101%
<b>TOTAL Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>15 514</b>	<b>10%</b>	<b>4 927</b>	<b>30%</b>	<b>18 721</b>	<b>25%</b>	<b>39 162</b>	<b>19%</b>

<sup>1</sup> - les logements retenus correspondent à une création de surface

<sup>2</sup> - les variations en % sont calculées par rapport aux 12 mois précédents

Source : SOeS - Sit@del2 en dates réelles estimées à fin janvier 2017

## Méthodologie

Les analyses dans ce document sont produites à partir de la base de données Sit@del2 qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier (permis commencés) transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales). Il faut en moyenne attendre quatre mois pour obtenir 90 % des autorisations accordées un mois donné. Les déclarations de mises en chantier sont à l'initiative des pétitionnaires ; il faut environ trois mois pour collecter la moitié des déclarations de mise en chantier des logements commencés un mois donné.

Les estimations des logements autorisés en date réelle fournissent par anticipation les niveaux d'autorisation à la date de l'événement. Les estimations de logements mis en chantier corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des annulations et des déclarations d'ouverture de chantier. Les estimations s'appuient sur des méthodes statistiques et économétriques décrites dans la notice méthodologique téléchargeable sur le site du Service de l'Observation et des Statistiques (SOeS) (<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Themes/Logement-Construction/Construction/Logements/notice-methodologique-sitadel2-fevrier-2015-v2.pdf>).

On distingue les logements individuels (purs ou groupés), les logements collectifs (appartements) et les logements en résidence (pour personnes âgées, pour étudiants, pour touristes, etc.). Ces derniers se caractérisent par la fourniture de services individualisés (de loisirs, de restauration, de soins ou autres) en sus du gîte. Les foyers et les hôtels qui ne comportent que des chambres et des services communs ne sont pas classés dans les logements mais dans les locaux d'hébergement.

## Pour en savoir plus

Les résultats pour la région sont téléchargeables en ligne à l'adresse suivante (<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/logement-construction-r593.html>).

Les séries nationales de données depuis 2000 sont disponibles sur le site du SOeS : [www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr) (rubrique construction / logements).





## Observation & statistiques

**Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
Nouvelle-Aquitaine**

**Directeur de publication** : Patrice Guyot

**Rédacteur** : William Chateauvieux  
Mission Connaissance et Analyse des Territoires  
Pôle Observation Etudes et Statistiques

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/observation-etudes-statistiques-r463.html>

**Courriel** : [poes.micat.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr](mailto:poes.micat.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr)

**ISSN** : en cours